

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/06/03/2019013474/justel>

Dossier numéro : 2019-06-03/04

Titre

3 JUIN 2019. - Arrêté ministériel portant exécution de l' article 9, § 4 de l'arrêté royal du 25 novembre 2016 relatif à la lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-05-2020 inclus.

Source : SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT.AGENCE FEDERALE POUR LA SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE

Publication : Moniteur belge du 01-07-2019 page : 66528

Entrée en vigueur : 11-07-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2020-04-23/24, art. 1, 002; En vigueur : 18-05-2020>